



Le budget pour l'organisation des élections sera défini dans la loi électorale, a fait savoir le porte-parole du gouvernement, François Rochild Junior. L'Etat haïtien a déjà investi 13 millions de dollars dans le cadre du fonds fiduciaire multi-donateur des élections, géré par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Le gouvernement haïtien promet de mettre ce fonds à la disposition du Conseil électoral provisoire (CEP) pour organiser des élections crédibles, démocratiques, honnêtes et participatives dans le pays.

Si toutes les instances du gouvernement doivent travailler en synergie pour la réussite des élections, les ministres issus des partis politiques ne pourront pas utiliser les ressources de l'Etat au profit de leurs partis, selon les consignes du Premier ministre, Evans Paul, repris par le ministre de la Communication.

Les représentants des partis politiques au sein du gouvernement sont des serviteurs de l'Etat, ils travaillent pour le pays et non pour leurs secteurs, d'après une déclaration du Premier ministre rapportée par le porte-parole du gouvernement.

Haïti-élections: Le budget pour les élections à définir dans la loi électorale!

Écrit par WJL/HPN

Vendredi, 30 Janvier 2015 15:05

Le gouvernement va enclencher une campagne de sensibilisation pour encourager une participation massive de la population lors des prochaines élections, a annoncé le ministre de la Communication.

Le budget des élections sera révisé en fonction de la loi électorale et le calendrier électoral, a-t-on lu dans une note de la Primature.

Par ailleurs, le gouvernement va travailler avec le Conseil Supérieur de la Police Nationale (CSPN) pour prendre des mesures visant à combattre le phénomène d'insécurité qui sévit dans le pays ces derniers temps, annonce le ministre François.